

Coup de Trafalgar

INTERMITTENTS. La CDFT signe le protocole très décrié d'avril 2006.

APRÈS AVOIR FAIT TRAÎNER sa décision pendant des mois, la CFDT a annoncé, le 26 octobre, qu'elle signait le protocole du 18 avril. Un texte qui prolonge celui de juin 2003 régissant le régime d'assurance-chômage des intermittents du spectacle. La CFTC lui a emboîté le pas. La CGC devrait suivre. La nouvelle est doublement mauvaise. Pour les intermittents d'abord, de nouveau soumis à un texte qui ne leur convient pas. Pour la démocratie ensuite. En effet, cette décision va à l'encontre de ce que réclame le comité de suivi du dossier – qui regroupe notamment des membres de la Coordination des intermittents et précaires et des parlementaires de tous bords – et baffoue, ce faisant, cet exemple de coopération entre les politiques et la société civile. À l'heure où la démocratie participative prend du galon, l'événement ne manque pas de cynisme.

Dès que l'accord du 18 avril entrera en vigueur, tout intermittent qui ne fait pas ses 507 heures en 10 mois pour les techniciens, ou 10 mois et demi pour les artistes, mais en 12 mois, bénéficiera pour solde de tout compte d'une allocation de fin de droits, mais une fois dans sa vie ! Pour adoucir le protocole de juin 2003, le ministre de la Culture, Renaud Donnedieu de Vabres, avait mis en place un fonds transitoire qui a permis de « rattraper » près de 34 000 personnes. Celles-ci sont maintenant menacées de radiation immédiate. Non seulement il y aura moins d'intermittents, mais il sera de plus en plus difficile d'obtenir ce statut. Le Medef obtient ainsi gain de cause.

La seule avancée dans le texte d'avril 2006, à savoir l'abandon du salaire journalier de référence dans le calcul de l'indemnité journalière, est inopérante, selon les concernés, si elle n'impose pas une date anniversaire fixe sur une période de douze mois pour la déclaration des droits. « Pour exemple, explique la Coordination des intermittents et précaires, si un technicien met 15 mois pour épuiser ses 243 jours, seules les heures comprises dans un wagon de 10 mois serviront pour ce calcul. » Cependant que « le protocole du 18 avril 2006 continuera à verser des Assedic de luxe aux salariés à hauts revenus et, dans le même temps, exclura un tiers d'entre nous. » De quoi mesurer l'échec de l'intervention du ministre de la Culture sur ce dossier, et la portée du geste de Bernard Accoyer, le 12 octobre. Ce jour-là, le président du groupe UMP à l'Assemblée nationale a bloqué, dans l'hémicycle, le vote d'une proposition de loi qui, cosignée par 471 parlementaires, devait pérenniser le régime d'assurance-chômage des intermittents. La CFDT prétend avoir obtenu des garanties concernant un fonds de professionnalisation et de solidarité, financé par l'État, et l'établissement de huit conventions collectives permettant de définir le recours à l'intermittence. Les intermittents, eux, parlent de catastrophe.

INGRID MERCKX

Sur la carte

EXPOSITION. « Mémoires arméniennes », à Paris, rassemble des œuvres qui évoquent le génocide de 1915 et sa transmission par la diaspora en France.



Carte de l'Empire ottoman avec des téléviseurs à l'emplacement des villes.

ADOPTÉE LE 12 OCTOBRE, la très discutée loi sanctionnant la négation du génocide des Arméniens dans l'Empire ottoman en 1915 a mis l'Arménie, pour un temps, au centre de l'actualité. Parallèlement, s'est ouverte, le 21 septembre 2006, l'année de l'Arménie en France, sous le titre « Arménie, mon amie ». Expositions, concerts, conférences sont prévues. Mais, à lire le programme des « temps forts » annoncés, le souvenir du génocide – pour raisons diplomatiques ? – en paraît totalement exclu.

Totalement, ou presque. Une manifestation a tout de même fait de l'événement tragique et de sa transmission son sujet central : « Mémoires arméniennes », qui se tient au parc de la Villette à Paris. À l'origine du projet, le cinéaste Jacques Kébedian, auquel s'est joint le comédien-metteur en scène Serge Avedikian. Tous deux sont membres de l'Association audiovisuelle arménienne, qui a fortement contribué, dans les années 1980, à la diffusion en France du cinéma venant d'Arménie soviétique et de la diaspora. Le responsable du Centre de recherches sur la diaspora arménienne, Jean-Claude Kébedjian, a aussi participé à la conception de « Mémoires arméniennes ».

« Cette exposition, explique Jacques Kébedian, est pour moi l'aboutissement du travail que j'ai effectué depuis de nombreuses années sur la mémoire. » Plusieurs des films de ce documentariste reconnu sont, en effet, des plongées dans le souvenir du génocide, (ils sont projetés avec d'autres, comme *le Voyage en Arménie* de Robert Guédiguian, au sein de l'exposition). Parmi ceux-ci : *Sans retour possible*, un film réalisé avec Serge Avedikian, en 1982, qui a été diffusé l'année suivante sur la deuxième chaîne de télévision publique, deux dimanches de suite, à 20 h 50 (une hérésie, hélas, pour un programmeur d'aujourd'hui !). Kébedian et Avedikian se sont rendus à Lyon et dans sa banlieue, à Décines, ainsi qu'à Valence et à Marseille, pour y recueillir la parole de personnes ayant vécu le génocide, l'exil et l'installation en France. Les témoignages enregistrés étaient tels qu'ils ont décidé de poursuivre leur travail auprès de tous les survivants. Mais les Arméniens de France ont mal reçu le film : ayant trouvé leur place dans leur pays d'accueil, ils

répugnaient à ce que leur passé d'exilés soit ainsi publiquement exhumé. Les deux cinéastes n'ont pu mener à bien leur projet.

Ce manque, qui ne sera jamais comblé – tous les témoins étant morts désormais –, n'est pas non plus étranger au fait que Jacques Kébedian, avec l'aide des scénographes Patrick Bouchain et Tigrane Boccaro, a composé « Mémoires arméniennes » comme un point de rassemblement, un carrefour entre le passé et le présent, un lieu circulaire où tout communique.

À peine entré, le visiteur fait face au cœur de l'exposition : une vaste carte peinte de l'Empire ottoman, avec, disposés à l'emplacement de plusieurs villes

arméniennes de ce temps, des téléviseurs. Chacun diffuse le témoignage d'une des quinze personnes rencontrées par Kébedian et Avedikian lors du tournage de *Sans retour possible*. Pour l'occasion, les deux cinéastes ont ressorti l'intégralité des rushes. Ainsi, ces survivants, et tous les morts dont ils sont la voix, retrouvent la région qu'ils n'auraient jamais quittée s'ils n'avaient été victimes du génocide. D'un poste de télévision à l'autre, les paroles se mêlent, mais le récit qui en émane est unique. Récit de massacres, de survie, puis de renaissance, avec toujours, à l'intérieur de soi, une plaie ouverte.

Des traces laissées par le traumatisme initial de 1915 il est aussi question, plus ou moins directement, dans les œuvres réunies autour de la grande carte. Les artistes n'ont pas été sélectionnés mais choisis, de proche en proche, un peu comme s'ils figuraient sur un arbre généalogique élargi. « Il ne s'agissait pas d'être exhaustif, précise Jacques Kébedian, nous voulions garder une unité. » Un hommage est ainsi consacré à la mère du cinéaste, Chouchan, qui, née en 1911, rescapée du génocide avec sa mère et ses quatre sœurs, s'est mise à la peinture à 70 ans. Son travail est d'une liberté très étonnante, très colorée, et, parfois, d'un noir et blanc effrayant. On découvre aussi les œuvres du peintre Jacques Aslanian (1929-2003), des tableaux d'Aïda Kébedjian, des collages photographiques de Patrick Samuelian, des clichés de Christophe Kébedjian, enfant de la troisième génération, décédé à 45 ans en Arménie, ou encore un film d'entretiens avec le dramaturge Jean-Jacques Varoujean (1927-2005)...

Enfin, chaque samedi, des tables rondes associent historiens, sociologues, philosophes, écrivains et artistes, en relation avec les films et les documents exposés. Une manière, aussi, de faire entrer dans ces « Mémoires arméniennes » toute l'histoire du XX^e siècle, siècle génocidaire.

CHRISTOPHE KANTCHEFF

Mémoires arméniennes, jusqu'au 23 novembre, parc de la Villette, Parquet de bal (près de la maison de la Villette), de 14 h à 19 h, du mercredi au dimanche, accès libre. Tél : 01 40 03 75 75. Site : www.villette.com